

# AVIS PUBLIC ERRATUM

---

## Séance extraordinaire

---

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, avis public qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru le 5 avril 2023. La séance se tiendra à **19 h** et le point 3 « Rue Bessette – ingénieur : appel d'offres » est retiré des points de discussion.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.



---

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadia Fankhauser, adjointe à l'administration et à l'urbanisme de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, domiciliée à Mont-Saint-Grégoire, atteste avoir publié, sous mon serment d'office, l'avis public ci-joint relatif à la l'erratum de l'avis public de la séance extraordinaire du 11 avril 2023

en l'affichant au bureau municipal, à l'église et à l'adresse concernée le 6 avril 2023, entre 17h20 et 17h40

En foi de quoi, j'ai signé à Mont-Saint-Grégoire, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.

Nadia Fankhauser

Nadia Fankhauser

Adjointe à l'administration et à l'urbanisme